

# LA ZONE DE CHANTIER

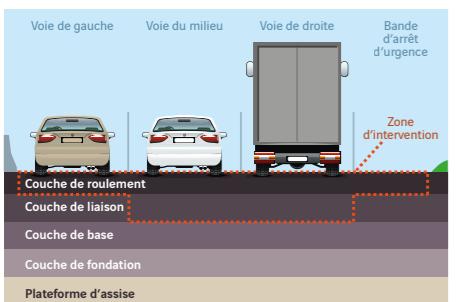
Les travaux de rénovation de chaussées sont réalisés entre la bifurcation A28 SUD/A11 et l'échangeur de La Ferté-Bernard (n°5) en direction de Paris, sur l'autoroute A11.

Le chantier se déroulera principalement de jour, du lundi 02 septembre au vendredi 15 novembre 2024.

Des basculements de circulation seront mis en place pendant toute la durée des travaux et des fermetures sont à prévoir.



## LA RÉNOVATION DE CHAUSSÉE



Les travaux de rénovation des chaussées se dérouleront en 3 étapes :

- > **le rabotage** de la couche de roulement pleine largeur et de la couche de liaison sur la voie de droite et la voie centrale ;
- > **la fabrication et l'application** de la nouvelle couche de liaison sur la voie de droite et la voie centrale, et de roulement sur l'ensemble des voies circulées ;
- > **la réfection des marquages** au sol au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## CHIFFRES CLÉS

Montant des travaux 2024  
**4,5 M€**

Distance de chaussée rénovée  
**24,8 km**

Tonnage d'enrobé  
**50 000 tonnes**

Personnes mobilisées  
**60 personnes**

## ON VOUS DIT TOUT

### Pourquoi la centrale à enrobé est-elle installée à proximité du chantier ?

Dans le cadre des travaux de rénovation de chaussées dirigés par VINCI Autoroutes, les centrales à enrobé, mobiles et temporaires, sont situées au plus près de l'autoroute et du chantier. Cela permet de réduire les distances de transport, de limiter ainsi les impacts environnementaux et de maintenir la température d'application optimale de l'enrobé. En réduisant au maximum les déplacements, la qualité de l'enrobé est préservée et cela favorise la décarbonation des chantiers, en lien avec la politique Ambition Environnement 2030.

### Comment sont définis les trajets des camions de chantier ?

La circulation du chantier est étudiée spécifiquement en amont des travaux pour limiter les perturbations pour les riverains. Les trajets courts, en empruntant principalement l'autoroute, sont privilégiés pour conserver une bonne qualité de l'enrobé. Dès que la configuration du chantier le permet, les entreprises de chantier, sous la maîtrise d'ouvrage VINCI Autoroutes, sont amenées à avoir recours au double fret, ou encore au fret ferroviaire voire fluvial.

### Les fumées issues de la centrale sont-elles nocives ?

L'enrobé est issu du mélange de plusieurs matériaux neufs et recyclés. Ce processus produit des particules fines qui sont confinées tout au long de la fabrication. Après la fabrication de l'enrobé, toutes les fumées issues de l'opération de séchage sont filtrées dans le dépoussiéreur. C'est à ce moment que les particules fines sont séparées et stockées à l'aide de filtres spécifiques. La fumée rejetée est alors constituée de vapeur d'eau et fait l'objet de contrôle par un bureau extérieur indépendant pour assurer la conformité des rejets atmosphériques.

### Quelles sont les mesures prises pour limiter la poussière autour du chantier ?

Une circulation importante de véhicules a lieu sur la centrale à enrobé : transport de matériaux, chargement ou déchargement de l'enrobé... Ces déplacements peuvent générer de la poussière. Les pistes sont régulièrement arrosées pour limiter le dégagement de résidus. Les eaux utilisées sont elles-mêmes issues directement du chantier, pour limiter l'impact environnemental et préserver les milieux naturels.

## VOS CONDITIONS DE CIRCULATION



info.chaussee@vinci-autoroutes.com



www.autoroutes-paysdelaloire.com



@A11Trafic  
@A28Trafic



Radio  
VINCI Autoroutes



24h/24 - 7/7  
3605

## ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE SUR L'A11

ENTRE LA BIFURCATION A28 SUD/A11 ET L'ÉCHANGEUR DE LA-FERTÉ-BERNARD (N°5)

DU 02 SEPT.  
AU 15 NOV. 2024



**Du lundi 02 septembre au vendredi 15 novembre 2024, VINCI Autoroutes engage des travaux d'entretien de la chaussée, sur l'autoroute A11, entre la bifurcation A28 SUD/A11 et l'échangeur de La Ferté-Bernard (n°5) en direction de Paris.**

Ce chantier fait partie intégrante du programme de rénovation des chaussées sur l'autoroute, visant à améliorer le confort de conduite des voyageurs et à renforcer leur sécurité sur la section concernée.

## AMBITION ENVIRONNEMENT 2030

Dans le cadre de sa politique Ambition Environnement 2030, VINCI Autoroutes s'engage au quotidien au profit de la décarbonation de la route et de ses chantiers.

# LE CHANTIER DÉCARBONÉ DE L'AUTOROUTE A11

Les travaux de rénovation de la chaussée, menés sur l'autoroute A11, entre la bifurcation A28 SUD/A11 et l'échangeur de La Ferté-Bernard (n°5), intègrent dans leur réalisation, un ensemble d'actions en faveur de la décarbonation du chantier. Ces actions entrent dans le cadre de la politique Ambition Environnement 2030 de VINCI Autoroutes.



## › AGIR POUR LE CLIMAT

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le chantier, VINCI Autoroutes et l'entreprise de travaux SRTP actionnent plusieurs leviers :

- + **installation d'une centrale à enrobé mobile**, fonctionnant au GPL,
- + **utilisation de biocarburants** pour les chargeuses et les groupes électrogènes,
- + **réduction de la température de fabrication** des enrobés pour limiter la consommation d'énergie,
- + **présence de compacteurs hybrides** sur le chantier et **optimisation des transports des camions** pour réduire les inter-distances entre le chantier et la centrale à enrobé mobile (passage par les portails de services et recours au double fret).



## › FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour améliorer la qualité environnementale des chantiers, des mesures ont été prises pour favoriser le recyclage de l'enrobé sur le chantier :

- + **augmentation du taux d'agrégats d'enrobé recyclé**, avec un minimum de 40%.

Cette mesure permet de limiter les transports de matériaux : 20 000 tonnes de granulats en moins à extraire et à transporter, 740 camions en moins en circulation sur le chantier.



## › PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

Les objectifs de responsabilité environnementale poursuivis par VINCI Autoroutes pour le chantier induisent la mise en place de mesures visant à limiter son impact sur les écosystèmes, et notamment par :

- + **la récupération des eaux des balayeuses** avec mise en place d'un bassin de traitement par décantation,
- + **le tri des déchets** sur la base vie.

**Objectif -50 %**  
d'émissions de CO<sub>2</sub> sur le chantier

**50 000**  
tonnes d'enrobé  
contenant des enrobés recyclés

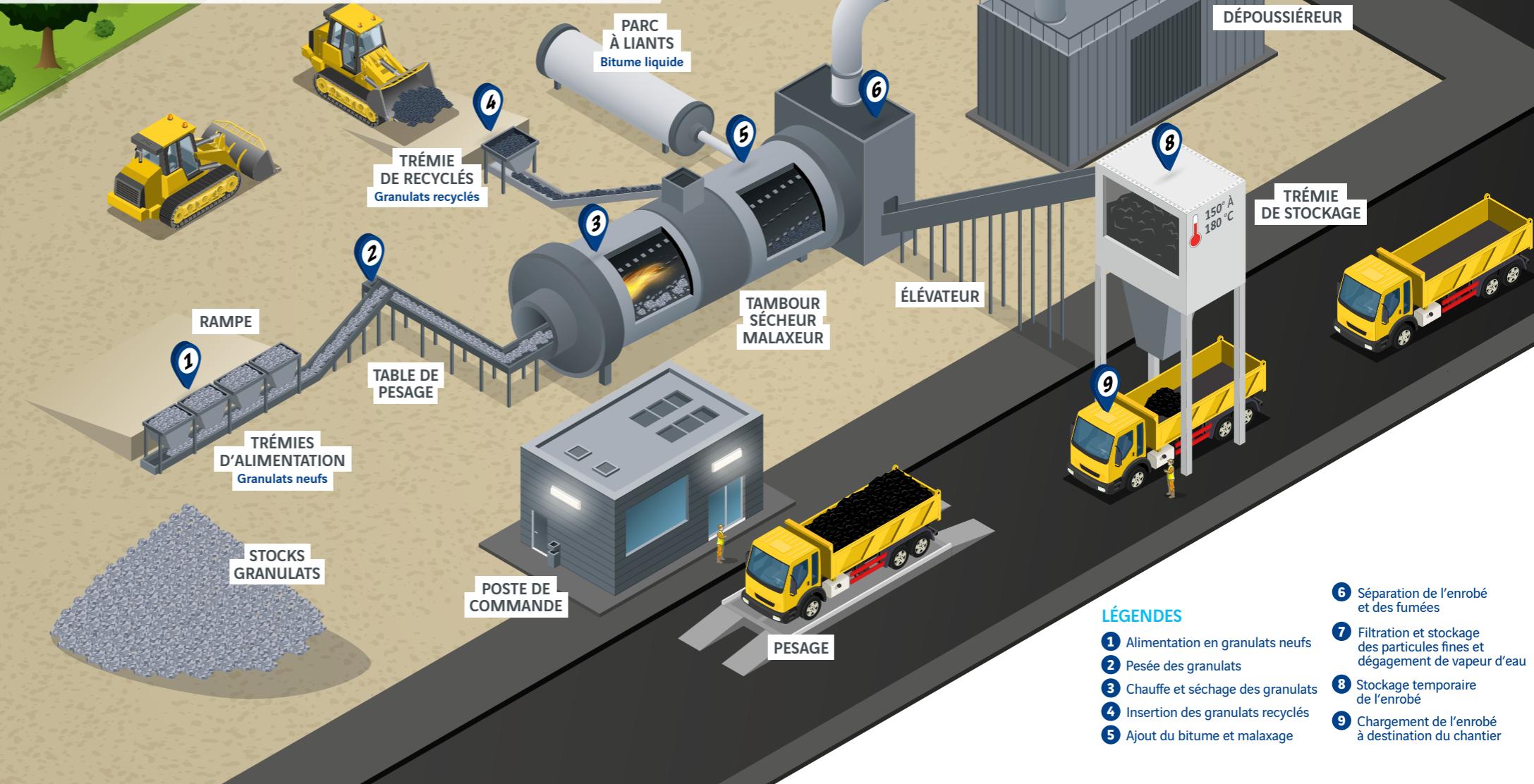
**40 %**  
minimum  
de recyclage de l'enrobé

# LE FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE À ENROBÉ

Le revêtement de la chaussée de l'autoroute est constitué de différents matériaux qui forment l'enrobé. Ce dernier est fabriqué à partir de 95 % de granulats, matériaux neufs issus de carrières et recyclés issus du chantier (jusqu'à 50 %), et de 5 % de bitume.

Dans le cadre des chantiers de rénovation de chaussées, une centrale mobile et temporaire est mise en place pour fabriquer l'enrobé. Elle est installée, pour la durée du chantier, sur une plateforme à proximité immédiate de l'autoroute. Ces dispositions permettent de limiter les impacts environnementaux liés aux transports de matériaux.

L'installation est régie par une réglementation datant du 9 avril 2019 et donne lieu à un arrêté préfectoral. Elle fait l'objet de contrôles continus par un bureau extérieur et indépendant. Ces mesures permettent de s'assurer du bon respect des normes sanitaires et environnementales, inscrites dans l'arrêté.



## LÉGENDES

- 1 Alimentation en granulats neufs
- 2 Pesée des granulats
- 3 Chauffe et séchage des granulats
- 4 Insertion des granulats recyclés
- 5 Ajout du bitume et malaxage
- 6 Séparation de l'enrobé et des fumées
- 7 Filtration et stockage des particules fines et dégagement de vapeur d'eau
- 8 Stockage temporaire de l'enrobé
- 9 Chargement de l'enrobé à destination du chantier